

*Motion thématique portée par la commission condition animale*

## **Pour que la condition animale soit au cœur de l'écologie politique**

Les réactions récentes aux violences dans les abattoirs, l'émergence de nouvelles pratiques soucieuses des animaux (végétarisme, véganisme), montrent que les citoyens tolèrent de moins en moins le sort infligé aux animaux.

La question de leur statut juridique, l'interrogation sur le fondement de la domination humaine sur les autres espèces, de son extrême violence en termes de cruautés et ampleur des destructions, sur la légitimité de cette exploitation ébranlent de nombreuses sociétés en quête d'un nouveau contrat, éthiquement soutenable.

Malgré cela, l'écologie politique peine toujours à investir pleinement cette question de la condition animale, qui ne trouve pas suffisamment de relais en son sein alors même qu'elle devrait être un des fondements de sa réflexion et de son action.

### **Cette motion vise à faire de la condition animale un sujet central dans la réflexion programmatique d'EELV et la construction de ses projets et actions.**

En septembre 2006, le CNIR adoptait la motion « Condition animale ». Les écologistes démontraient alors leur intérêt envers les animaux et commençaient à les intégrer dans une réflexion plus large de l'écologie politique.

En 2012, le Conseil Fédéral EELV réaffirmait son désir de faire progresser la Condition animale dans son programme en votant la motion "Animaux et Société".

Chaque fois, notre positionnement a été salué par les associations et citoyens.

Nous avons été les premiers à créer dans un parti une instance dédiée aux questions relatives aux animaux via la mise en place de la Commission Condition animale par un vote en mai 2015.

Fort de ses engagements et des attentes de la société, notre parti doit renforcer son positionnement pour l'évolution de la condition animale vers moins de violence, plus de respect, d'éthique.

Le combat pour la condition animale doit devenir l'une des clés de voûte du changement de paradigme que représente l'instauration d'une société écologiste.

Considérant que des liens directs ont été établis entre violence envers les animaux et violence envers les humains,

Considérant qu'une société écologiste ne peut être fondée sur l'exploitation mais sur le partage, en particulier des espaces et ressources et la recherche d'une prise en compte équitable des intérêts de tous les êtres qui en dépendent,

Considérant que les relations entre humains et animaux irriguent toutes les strates des sociétés, qu'elles soient économiques, psychiques, symboliques, et sont constitutives de l'identité humaine,

Considérant que la consommation des produits d'origine animale participe à la production de gaz de serre, à la destruction de la biodiversité de façon directe et indirecte (destruction des habitats, pollution, etc.,

Considérant que la biodiversité, comme le climat, est un bien commun dont la protection ne peut être inféodée à des intérêts privés ou locaux.

Considérant que les animaux utilisés à des fins expérimentales le sont largement pour tester des substances chimiques toxiques pour l'environnement et la santé humaine, et qu'il existe des méthodes substitutives que la France rechigne à appliquer,

Considérant que, trop souvent, la législation n'est pas respectée, souffre de dérogations et d'un laxisme récurrent, nuisant aussi bien à la condition animale qu'à l'État de droit et à l'image de l'Europe,

Considérant que de nombreuses études attestent d'un continuum entre humain et non humain en terme d'intelligence, de capacité de fabriquer les outils, de conscience, de sensibilité, de perception, d'aptitude aux sentiments tels que la peur, la solidarité, l'amour,

EELV :

Reconnaît que les animaux existent pour eux-mêmes, qu'ils ont des intérêts qui leur sont propres, et que les intérêts de tous les êtres sensibles doivent être pris en égale considération.

Affirme que toute souffrance est inacceptable,

S'engage à exiger le respect des engagements internationaux et de la législation nationale en matière de biodiversité, élevage, transports des animaux, condition de travail, expérimentation, chasse, braconnage, etc.

S'engage à devenir une force de proposition pour redéfinir le statut juridique des animaux domestiques et sauvages,

S'engage à travailler au volet animalier, actuellement négligé, dans tous les problèmes de société sur lesquels EELV s'engagera (logement, transport, santé, etc.)

S'engage à œuvrer afin de faire évoluer ou disparaître toutes les pratiques et traditions, entraînant stress, souffrance ou mort chez des animaux pour des raisons de divertissement,

S'engage à privilégier la non violence partout où les intérêts humains se confrontent aux intérêts non humains et à œuvrer pour mettre fin à la gestion de conflits par l'abattage de population animale,

S'engage à accompagner les groupes d'intérêt humains concernés, à chacune des phases de la transition vers des pratiques plus respectueuses de la condition des animaux (éleveurs, chercheurs, artistes, etc.)